

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

17 MAI 2017

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **MERCREDI 17 MAI 2017, à 19 h 30 (7 h 30 pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Lyna Pine , mairesse d'Angliers
M. Luc Lalonde , maire de Béarn
M. Jean-Yves Parent , maire de Duhamel-Ouest
M. André Pâquet , maire de Fugèreville
M. Maurice Laverdière , maire de Guérin
M. Michel Duval , maire de Latulipe-et-Gaboury
M. Daniel Barrette , maire de Laverlochère
et préfet suppléant de la MRCT
M. Simon Gélinas , maire de Lorrainville
M. Éric Dubuque , maire de Moffet
M^{me} Lyne Ash , promaire de Nédélec
M. Alain Flageol , maire de Notre-Dame-du-Nord
M. Jocelyn Aylwin , maire de Rémigny
M^{me} Carmen Côté , mairesse de Saint-Bruno-de-Guigues
M. Mario Drouin , maire de Saint-Édouard-de-Fabre
M^{me} Édith Lafond , mairesse de Saint-Eugène-de-Guigues
M. Bruno Boyer , maire de la Ville de Belleterre
M^{me} Nicole Rochon , mairesse de la Ville de Témiscaming
M. Bernard Flébus , maire de la Ville de Ville-Marie

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE :

M^{me} Patricia Noël, présidente du Comité municipal de Laniel
et représentante du territoire non organisé

SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

SONT ABSENTS :

M. Norman Young , maire de Kipawa
M^{me} Isabelle Morin, mairesse de Laforce

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
M^{me} Katy Pellerin , directrice du Centre de valorisation et responsable
de la gestion des matières résiduelles
M^{me} Monia Jacques, directrice au service d'aménagement et du
développement du territoire
M^{me} Noémie Ash , directrice des ressources financières, humaines
et matérielles
M^{me} Lyne Gironne , directrice générale – secrétaire-trésorière

N. B. : Le conseil des maires s'est réuni en caucus (réunion privée)
de 18 h 30 à 19 h 30.

Ouverture de la séance ordinaire publique à 19 h 30 et adoption de l'ordre du jour.

05-17-154

Il est proposé par M. Bernard Flébus
appuyé par M. Jocelyn Aylwin
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot du préfet

Le préfet rapporte une conversation qu'il a eue tout dernièrement avec M. François Gendron, député d'Abitibi-Ouest, notamment sur son expérience d'élu en 40 ans de vie politique. Respect, valeurs, démocratie, le citoyen, voilà quelques aspects importants qui furent l'objet de cet échange.

Au terme de cette discussion, M. Warolin apporte comme réflexion, l'importance de mettre en pratique les six grands principes en matière d'éthique dans l'exercice de fonctions d'un élu :

1. L'intégrité du membre du conseil
2. L'honneur rattaché à la fonction
3. La prudence dans la poursuite de l'intérêt public
4. Le respect envers les autres membres d'un conseil
5. La loyauté envers l'organisation
6. La recherche de l'équité

En cette année d'élections municipales, le préfet réitère que les candidats souhaitant se présenter au palier municipal ou territorial, doivent avoir pour objectif d'adhérer à ces principes d'éthique.

05-17-155

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 avril 2017.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 avril 2017 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Jean-Yves Parent
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

Information

Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

1^{re} partie

Des questions en lien avec les médias, le prix de l'énergie en Ontario, le revenu moyen mensuel au Témiscamingue et les produits forestiers non ligneux furent posées par des membres de l'assistance.

Rencontre avec les représentants du Transport adapté du Témiscamingue et Le Baladeur – Approbation de la nouvelle tarification du Transport adapté applicable à partir du 1^{er} septembre 2017.

05-17-156

M^{me} Diane Michaud, présidente du Transport adapté du Témiscamingue, M^{me} Odile Lefebvre, présidente du Baladeur, M. Marc Girard, trésorier et M^{me} Manon Bouchard, directrice générale, sont présents à la rencontre.

Les représentants exposent les faits saillants des rapports annuels 2016 des deux organismes.

Considérant qu'il y a lieu de procéder annuellement à un ajustement à la tarification;

Considérant que les membres du conseil d'administration de la Corporation du transport adapté du Témiscamingue ont établi de nouvelles tarifications pour le service de transport adapté;

Considérant que toute modification à la tarification doit être approuvée par la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue et les municipalités participantes;

Considérant qu'un affichage d'un mois dans les véhicules adaptés avant l'application de la nouvelle tarification est requis selon les directives du ministère des Transports du Québec;

Considérant que les nouvelles tarifications furent adoptées par le conseil d'administration de la Corporation du transport adapté du Témiscamingue lors de la réunion régulière du 20 avril 2017;

Il est proposé par M. Bernard Flébus
appuyé par M. Jean-Yves Parent
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver la nouvelle tarification telle qu'adoptée par la Corporation du transport adapté, prenant effet au 1^{er} septembre 2017, comme suit :

		Nouveau tarif en septembre 2017
DANS les heures	Handicapé admis	1 ^{re} couronne → 2,85 \$ (chaque transport) Carte mensuelle à 102 \$ 2 ^e couronne → 3,10 \$ (chaque transport) Carte mensuelle à 112 \$ 3 ^e couronne → 3,35 \$ (chaque transport) Carte mensuelle à 122 \$
	Personnes âgées & accompagnateurs Clientèle Baladeur	Même tarif que pour la personne handicapée (Note 1)

		Nouveau tarif en septembre 2017
Transports HORS des horaires	Handicapé admis	1,55 \$/km + heure d'attente à 21,23 \$ (coût réel au 1 ^{er} septembre 2017 + 1 %) / 3 heures gratuites Minimum 23,00 \$ (chaque départ) + heure d'attente à 21,23 \$ (coût réel au 1 ^{er} septembre 2017 + 1 %) / 3 heures gratuites
	Usager non transférable (admis) (Note 2)	1,55 \$/km + heure d'attente à 21,23 \$ (coût réel au 1 ^{er} septembre 2017 + 1 %) / 3 heures gratuites Minimum 7,50 \$ (chaque transport) + heure d'attente à 21,23 \$ (coût réel au 1 ^{er} septembre 2017 + 1 %) / 3 heures gratuites (coût réel)
	Personnes âgées & accompagnateurs	0,20 \$/km (Note 1)
	Clientèle Baladeur	Minimum 7,50 \$ (chaque transport)
Accompagnateur Personne handicapée admise		Gratuit pour accompagnateur pour besoin à destination sinon tarif Baladeur

1^{er} couronne (0-10 km) : → Ville-Marie, Duhamel-Ouest, Lorrainville

2^e couronne (10-20 km) : → Béarn, Fabre, Laverlochère, Guigues

3^e couronne (20 km et +) : → St-Eugène, Fugèreville, Latulipe, Moffet, Laforce, Laniel, Belleterre, Notre-Dame-du-Nord, Nédélec, Guérin, Rémigny, Angliers

Note 1 : Dans les trajets établis en fonction des besoins des personnes vivant avec un handicap admises au transport adapté et lorsque des places sont disponibles.

Note 2 : Tarif applicable advenant une fréquence d'un transport aller/retour par semaine maximum. Pour transport excédant, le tarif « transport hors horaire/handicapé admis » s'applique.

05-17-157

Projet d'« Aspirant géoparc de la Vallée du Rift du Témiscamingue ».

Considérant qu'un géoparc est un territoire géré localement comportant des caractéristiques géologiques exceptionnelles et qui poursuit des objectifs de développement local et de tourisme durable;

Considérant que pour être reconnu à l'échelle internationale, un aspirant doit déposer une candidature auprès du Comité national canadien pour les géoparcs, ce comité étant en lien avec l'UNESCO et le Réseau mondial des géoparcs;

Considérant que les limites du futur géoparc sont délimitées par les failles géologiques du Rift pour un total de près de 25 000 km², d'où l'appellation du projet « *La Vallée du Rift du Témiscamingue* »;

Considérant que les retombées du projet seraient considérables pour le Témiscamingue tant au niveau touristique que pour la mise en valeur des paysages, de plusieurs sites de plein air, le parc Opémican ainsi que les différents sites muséaux du Témiscamingue;

Considérant que les présentateurs du projet, M^{me} Andrée Nault, directrice générale du Fossilarium et M. Graham Gambles, président de Rockwale Park Incorporated, évoquent l'importance que le milieu appuie la démarche;

Considérant qu'il y a présentement 11 aspirants géoparc dans la course au Canada et que seuls deux sites seront retenus par l'Unesco;

Considérant que la Vallée du Rift du Témiscamingue constitue une excellente candidature d'aspirant géoparc;

Considérant que plusieurs étapes restent à franchir pour obtenir l'accréditation;

Il est proposé par M^{me} Édith Lafond
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

❖ Que le conseil des maires de la MRC de Témiscamingue donne son appui à la démarche et manifeste son intérêt à la poursuite du projet.

D'ici l'automne 2017, les promoteurs travailleront à produire un document exposant l'argumentaire et la promotion quant à la concrétisation du projet « *La Vallée du Rift du Témiscamingue* ».

Information

Développement de la filière hydroélectrique – Suivi.

M. Warolin rappelle la venue prochaine d'une délégation de la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean au Témiscamingue, prévue le 23 mai prochain.

Le conseil des maires prend acte que la rencontre prévue avec des représentants d'Hydro-Québec est reportée à une date ultérieure afin de s'assurer que des dirigeants du secteur « production » puissent être présents à la rencontre.

Information

Projet d'agrandissement du territoire de Kebaowek.

Report à une séance ultérieure, les conseils municipaux de la municipalité de Kipawa et de la ville de Témiscaming n'ayant pas été rencontrés par les membres de la communauté de Kebaowek.

Information

Suivi – Comité administratif de la MRCT.

Le conseil des maires prend acte du projet du procès-verbal de la réunion du 3 mai 2017 du comité administratif ayant été transmis par courriel aux élus le 9 mai 2017.

Sommet sur le transport aérien régional – Rencontre régionale le 15 mai 2017 à Val-d’Or, reporté au 9 juin 2017.

05-17-158

Attendu que le ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des transports, en collaboration avec la Société du Plan Nord, prépare la tenue du Sommet sur le transport aérien régional qui réunira les principaux acteurs concernés en février 2018, à Lévis;

Attendu que le Sommet vise à améliorer le réseau aéroportuaire et l’accès aux services aériens pour l’ensemble des régions du Québec, au meilleur coût possible;

Attendu que le gouvernement planifie une série de consultations, tant auprès de l’industrie que des acteurs concernés dans les différentes régions du Québec;

Attendu que la rencontre régionale en Abitibi-Témiscamingue se tiendra le 9 juin prochain, à Val-d’Or;

Il est proposé par M^{me} Carmen Côté
appuyé par M. Bernard Flébus
et résolu unanimement

- ❖ D’adopter le projet de mémoire de la MRC de Témiscamingue et d’autoriser son dépôt lors de la rencontre régionale le 9 juin prochain, document présenté dans le cadre des consultations préparatoires au sommet sur le transport aérien régional.

Information

Nouveau site Web et passeport du Tour du lac Témiscamingue.

Le conseil des maires prend acte d’un nouveau site Web visant à promouvoir le lac Témiscamingue, tant du côté du Québec que de l’Ontario. Outre le lac, le site permettra aussi de faire valoir les cultures anglophones, francophones et algonquines. Les entreprises, les municipalités et diverses organisations pourront s’inscrire sur le site afin de bonifier l’offre touristique aux deux côtés de la frontière.

Le Tour du lac a également élaboré le « Passeport Tour du lac » pour la mise en valeur de 18 attractions touristiques autour du lac Témiscamingue.

Information

Retour sur la rencontre portant sur l’essor du tourisme au Témiscamingue ayant eu lieu le 8 mai 2017 à Laniel.

Au cours des dernières semaines, plusieurs actions furent présentées à la population pour faire connaître la vision de différents organismes s’orchestrant autour de la création du parc Opémican.

M. Warolin insiste sur l’importance qu’une stratégie touristique entourant le parc Opémican soit mise en place afin que l’ensemble du Témiscamingue, les intervenants, les organismes et les entreprises du secteur touristique puissent établir une vision cohérente dans la création de projets ou de diverses initiatives.

Suivant l'invitation de M. Warolin pour la tenue d'une rencontre à court terme pour en discuter, M^{mes} Nicole Rochon et Patricia Noël, MM. Simon Gélinas, Alain Flageol et Bernard Flébus se portent volontaires pour assister à cette première rencontre.

Le 4 mai dernier, se tenait à Kipawa, une rencontre des intervenants de la municipalité de Kipawa, de la ville de Témiscaming et de la communauté de Kebaowek pour présenter divers outils mis en place pour développer le secteur touristique du secteur. M^{me} Nicole Rochon présente ainsi au conseil des maires, la nouvelle signature graphique représentant ces initiatives.

Information **Gestion des matières résiduelles – Rapport d'activités.**

Le conseil des maires prend acte du rapport d'activités faisant état de l'évolution mensuelle des coûts et des volumes du recyclage, des déchets et du compostage à l'Écocentre ainsi que le tableau sur les poids de déchets par municipalité.

05-17-159 **Suivi de l'appel d'offres n° 01-2017 – Conception et construction d'un système d'incinération de matières résiduelles.**

Considérant que le conseil des maires a autorisé le lancement d'un deuxième appel d'offres pour l'implantation d'une technologie permettant le traitement des déchets ultimes le 23 novembre 2016 (résolution n° 11-16-364);

Considérant que l'ouverture des soumissions s'est effectuée le 28 avril 2017 et qu'une seule offre de services a été déposée, soit celle de l'entreprise « Les Constructions Pépin et Fortin inc. »;

Considérant qu'un comité d'analyse s'est penché sur cette soumission afin de s'assurer que tous les critères et clauses au devis furent respectés;

Considérant que les résultats ont été présentés aux membres du Comité d'action en gestion de l'environnement (CAGE) le 12 mai dernier;

Considérant la recommandation du CAGE;

Il est proposé par M. Bernard Flébus
appuyé par M. Jocelyn Aylwin
et résolu unanimement

- ❖ De rejeter la seule soumission déposée, étant non conforme et ne répondant pas aux exigences inscrites au devis;
- ❖ De débloquer un budget supplémentaire pour continuer de documenter le dossier avec un expert.

Le conseil des maires identifie différentes options à analyser, notamment de demander une dérogation auprès du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour permettre à la MRC de Témiscamingue de conclure un contrat de gré à gré. Des rencontres avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ayant pour objectif de voir aux possibles opportunités seront réalisées au cours des prochains mois.

Campagne de sensibilisation nationale de type « Bon pied, Bon œil » – Appui à la MRC de Beauharnois-Salaberry.

05-17-160

Considérant que le conseil des maires a pris acte de la résolution n° 2017-04-106 de la MRC de Beauharnois-Salaberry;

Considérant que cette MRC, en collaboration avec ses municipalités et divers partenaires régionaux, ayant tous à cœur, la sécurité publique de leur population, travaillent depuis 2016, à la tenue d'une campagne de sensibilisation régionale nommée « Bon pied, Bon œil »;

Considérant que l'objectif de cette campagne est de sensibiliser davantage les citoyens à l'importance d'agir et de se comporter de façon sécuritaire aux intersections et aux passages piétonniers, en plus d'éveiller la conscience collective à cette problématique sociale et de sécurité;

Il est proposé par M. Michel Duval
appuyé par M^{me} Lyna Pine
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer la MRC de Beauharnois-Salaberry dans sa démarche requérant auprès du ministère de la Sécurité publique, la tenue d'une campagne de sensibilisation nationale de type « Bon pied, Bon œil » ayant pour objectif la promotion du respect des règles du Code de la sécurité routière et de l'importance du partage sécuritaire de la route entre ses différents usagers.

05-17-161

Maintien de l'Agence de la forêt privée au Témiscamingue.

Considérant qu'à la dernière réunion de l'Agence de la forêt privée, le Syndicat des producteurs de bois de l'Abitibi-Témiscamingue réitère sa demande de voir à la fusion des deux agences présentes en région, soit celle de l'Abitibi et celle du Témiscamingue;

Considérant que les représentants de la MRC de Témiscamingue siégeant à l'Agence, MM. Bruno Boyer et Daniel Barrette demandent l'avis du conseil des maires sur une éventuelle fusion entre les deux agences;

Considérant que la MRC de Témiscamingue a pris position en novembre 2014 (résolution n° 11-14-443A), en s'opposant à cette fusion et que la résolution fut alors transmise au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs;

Considérant que les raisons évoquées en novembre 2014, demeurent encore d'actualité;

Considérant que le Témiscamingue doit maintenir sa propre agence, compte tenu des différences dans le type de forêt avec l'Abitibi, des priorités (2 000 hectares de friche au Témiscamingue contre 50 000 en Abitibi) et ainsi éviter que les décisions soient prises par d'autres personnes n'étant pas au fait des particularités du Témiscamingue;

Il est proposé par M. André Pâquet
appuyé par M. Luc Lalonde
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue décline la proposition du Syndicat des producteurs de bois de l'Abitibi-Témiscamingue quant à une éventuelle fusion avec l'Agence de forêt privée de l'Abitibi;
- ❖ Que la MRC de Témiscamingue réitère sa position avec pour arguments que les raisons qui justifiaient la présence d'une agence spécifique pour le Témiscamingue sont toujours là, que la fusion n'apportera pas d'augmentation de la participation aux rencontres, qu'une telle fusion va à l'encontre du schéma d'aménagement de la MRC dont un des objectifs est l'harmonisation des découpages administratifs et la décentralisation des centres de décision;
- ❖ Que selon l'évaluation proposée dans le rapport commandé par le gouvernement, suivant le Rendez-vous national de la forêt en 2013, l'Agence du Témiscamingue se classe 3^e sur 17 agences, quant à l'efficacité et à la performance, d'où l'importance de son maintien distinctif;
- ❖ Qu'une copie de cette résolution soit envoyée à M. Luc Blanchette, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Information Assemblée des MRC, les 31 mai et 1^{er} juin 2017.

La prochaine assemblée des MRC se tiendra à Québec, le 31 mai et 1^{er} juin 2017. Parmi les dossiers discutés, il y aura la Stratégie numérique du Québec, la régionalisation de l'immigration ainsi que le développement économique régional.

Plusieurs élus sensibilisent le préfet à l'importance de faire des représentations lors de cette rencontre, concernant l'érosion des berges du lac Témiscamingue, problématique s'étant accentuée dans les derniers mois.

Information Semaine de la municipalité du 4 au 10 juin 2017 – Activité prévue à la MRC de Témiscamingue, le 9 juin 2017.

Pour la prochaine édition de la « Semaine de la municipalité », la MRC de Témiscamingue organisera une « Porte ouverte » le 9 juin prochain, en après-midi, afin de mieux faire connaître les services de l'organisation. La population et les municipalités locales, de même que les partenaires, seront invités à venir rencontrer le personnel en place.

Information Rencontre présentant le portrait sur le développement social au Témiscamingue tenue à Lorrainville le 17 mai 2017.

M. Flébus, ayant assisté à la rencontre, rappelle aux élus l'importance de participer au sondage visant à cibler les actions mises en place par les municipalités auprès de la Corporation de développement social du Témiscamingue (CDCT).

Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

2^e partie

Information

Des questions en lien avec le projet hydroélectrique, le projet incinérateur et les produits forestiers non ligneux furent posées par l'assistance.

05-17-162

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M^{me} Nicole Rochon
appuyé par M. Maurice Laverdière
et résolu unanimement

❖ Que l'assemblée soit levée.

N. B. : Prochain conseil des maires : 21 juin 2017

Il est 21 h 30.

Arnaud Warolin, préfet

Lyne Gironne, directrice générale –
secrétaire-trésorière

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.